



Modalités d'inscription

L'inscription en sixième est déterminée par l'avis du maître de CM2.

Documents à fournir :

1. La fiche de renseignements (feuille de couleur)
2. L'autorisation de prélèvement (si souhaitée)
3. L'autorisation d'hospitalisation (obligatoire)
4. La photocopie de la carte d'identité **recto verso** de l'élève
5. La photocopie du livret de famille (**pages parents et enfants**)
6. La photocopie de la feuille des principaux vaccins du carnet de santé
7. **Pour les élèves souhaitant réserver l'internat** : voir le contrat d'internat.

Une confirmation de réception de dossier vous sera envoyée par mail.

Toutes documentations concernant la scolarité sera disponible sur école directe, dont vous recevrez les codes courant septembre, **l'adresse mail est donc obligatoire.**

Durant la scolarité l'établissement assure à ses frais chaque jeune dans le cadre de ses activités scolaire via la Mutuelle St Christophe.

Une visite de l'établissement est possible sur rendez-vous.

*Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec le
secrétariat.*

Tel : 02.97.23.78.50

Mail : corinne.carre@jeanne-arc-gourin.fr